

1. Débitrice: **Castel club de vacances SA**, St-Louis 7, 1110 **Morges**
2. Déclaration de faillite: 04.03.2002
3. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 29.04.2002
4. Avance de frais: CHF 8'000

Indication: La procédure de faillite est déclarée close sauf si un créancier, dans le délai susmentionné, ne réclame l'exécution et produit l'avance mentionnée pour la couverture. Sous réserve du recouvrement d'autres provisions.
5. Remarques: But: toutes activités dans le domaine des loisirs et des vacances, notamment la mise à disposition de logements de vacances selon le système de la multipropriété; conclure tout contract d'achat, de bail ou autres conventions donnant des droits de jouissance de logements de vacances.

Office des faillites de Morges
1110 Morges
(00432276)